



## ÉDITORIAL

### *Denkmalpflege – Regards sur la politique patrimoniale de nos voisins germanophones*

Notre visite à Eupen en décembre 2004 (Voir compte-rendu publié dans ce numéro), a été la première jamais organisée sur le territoire de la Communauté germanophone de Belgique. Ce fut une journée riche en découvertes et en échanges, que nous ne serons pas prêts d'oublier. Afin de prolonger cette journée, nous avons choisi de consacrer un volet de ce numéro double à présenter un aperçu de la politique patrimoniale de nos voisins

germanophones, tant en Allemagne qu'en Communauté germanophone, comme matière à réflexion sur nos propres politiques patrimoniales wallonne et bruxelloise.

Comité de lecture  
ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl

## LA POLITIQUE PATRIMONIALE EN ALLEMAGNE

Nous pensons trop souvent que nos mécanismes légaux sont inhérents et immuables et qu'une loi peut être révisée ou amendée mais jamais intégralement repensée. En Belgique, la loi organique de 1931 relative à la conservation du patrimoine a en effet été remaniée par les décrets et ordonnances des trois Régions, mais sans que ses principes fondamentaux n'aient été remis en cause.

La situation en Allemagne est bien plus complexe. La compétence relative au patrimoine y est régionalisée, et chaque land a élaboré des dispositions spécifiques, comme en Belgique fédérale. Au début du siècle dernier, tous les länder ont adopté une législation s'inspirant, comme les nôtres, du « modèle français ». Ce modèle se

caractérise par des procédures lourdes, destinées à garantir le droit des propriétaires. La protection des biens résulte de décisions gouvernementales motivées au cas par cas, notifiées individuellement et prises après ouverture d'enquête. Certains länder ont gardé ce modèle, mais les plus nombreux d'entre eux s'en sont largement écartés.

Afin de bien comprendre la situation, il est à noter qu'en Allemagne, certaines compétences telles que le patrimoine ou l'urbanisme, sont gérées par deux types distincts d'administration :

- les administrations - régionales et locales - chargées du respect de la législation,
- et les administrations - régionales uniquement - chargées des questions scientifiques et techniques.

S'agissant de la conservation du patrimoine, les premières – *Denkmalschutzbehörde* - ont des tâches essentielles.

lement administratives : délivrer des autorisations, constater les infractions, résoudre les litiges. Les secondes – *Denkmalfachbehörde* - ont pour tâche de répondre à toutes les questions techniques relatives à la restauration et à la bonne conservation des biens – *Denkmalpflege* - ainsi qu'à toutes les questions relatives à la nature du patrimoine en place - *Denkmalkunde*. Ces administrations sont regroupées sous le vocable de *Landesdenkmalamt*.

En matière de protection, la législation des länder s'écartant du « modèle français », définit un monument – *Denkmal* - comme un bien immobilier devant être conservé au nom de l'intérêt général en raison de sa signification – *Bedeutung* - historique, artistique, scientifique ou urbanistique.

Lorsque l'administration constate qu'un bien répond aux conditions précitées, elle l'inscrit sur la liste des biens protégés - *Denkmalliste*. Il n'y a donc pas d'enquête préalable, ni de décision politique, ni même de notification au propriétaire. La protection y est en effet une initiative exclusive de l'administration s'appliquant à tous les biens immobiliers identifiés comme monuments. Le propriétaire peut contester l'inscription de son bien sur cette liste, mais il doit démontrer que celui-ci ne répond pas aux critères légaux. La question est tranchée, en dernière instance, par le gouvernement régional. A l'inverse, en Belgique, le classement résulte d'une initiative ponctuelle d'un ou plusieurs acteur(s) possible(s) – propriétaire, administration locale ou régionale, ... - et relative à un bien unique, et d'une procédure sanctionnée in fine par une décision politique.

Le système allemand présente l'avantage de prévenir bon nombre de conflits potentiels. Par exemple, un promoteur n'achètera jamais un bien en vue de le démolir, lorsqu'il peut constater lui-même que ce bien répond aux conditions requises pour figurer sur la *Denkmalliste*.

Les autorisations de travaux sur des biens protégés sont délivrées par les administrations locales, après accord – *Einvernehmen* - du *Landesdenkmalamt*. Le montant des subventions - déduction fiscale ou financement direct - est fixé par le *Landesdenkmalamt*. Le pouvoir politique n'intervient pas dans ces procédures, sauf en cas de litige avec un propriétaire ou de conflit entre les administrations.

Les *Landesdenkmalrat* sont l'équivalent de nos Commissions des Monuments et des Sites. Généralement, elles se composent paritamment de spécialistes en matière de conservation et de restauration d'une part, et de représentants des propriétaires ou des usagers d'autre part. Les gouvernements des länder s'appuient sur leur avis pour améliorer les réglementations

en vigueur ou pour ajuster les moyens accordés aux administrations, et réaliser de cette manière leur politique en la matière. Contrairement à la situation en Belgique, les mandataires politiques ne statuent jamais au cas par cas sur les dossiers qui leur sont soumis, même en matière de classement.

L'objectif de la présente réflexion n'est pas de valoriser un système par rapport à un autre. Cette question ne peut être tranchée sans une étude comparative complète. Une telle étude mérite d'être menée au sein d'une Europe qui se construit. Le but n'en serait nullement d'harmoniser les politiques en matière de patrimoine, mais d'améliorer les performances du dispositif législatif. Dans ce cadre, la question de savoir pourquoi tant de länder ont délaissé le « modèle français » mérite d'être posée.

**Anne Hoffsummer-Bosson**  
Secrétaire générale d'ICOMOS Wallonie-Bruxelles

## LA POLITIQUE PATRIMONIALE EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

La matière « monuments et sites » relevant du domaine culturel, la Communauté germanophone a, depuis sa création en 1973, exercé des compétences en ce domaine. La superficie du territoire germanophone de Belgique étant relativement restreinte, les responsables de la Commission royale des Monuments et des Sites du Ministère de la Communauté française, persuadant les autorités germanophones de ne pas créer leur propre Commission, avaient garanti, à l'époque, dans chacune des sections concernées, l'attribution d'un mandat. Au total, quatre membres germanophones, deux aux Monuments et deux aux Sites, siégeaient alors au sein des sections provinciale et centrale de la Commission royale.

Suite à la nouvelle réforme de l'Etat en 1989, la matière du patrimoine est régionalisée et passe sous la tutelle de la Région wallonne. Les ministres alors en charge de cette matière, le Ministre Président de la Communauté germanophone, Joseph Maraite, et le Ministre de la Région wallonne, Albert Liénard, s'accordent sur le fait que le montant de la dotation attribuée à la protection et à la restauration des monuments et sites germanophones reste inchangé. Les dossiers sont ainsi traités



*Vestiges de l'industrie céramique découverts à Raeren*

Photo MCG

administrativement à Eupen et le Ministre wallon responsable ne fait que signer. Cette procédure a fonctionné correctement et a permis, durant cette période, un grand nombre de restaurations importantes parmi lesquelles celles des églises Saint-Nicolas et Sainte-Marie, des maisons Kaperberg 2-4 et Rotenberg 5 à Eupen, et de la Hof Bütgenbach.

Résultant de négociations politiques importantes, l'exercice de la compétence en matière de monuments et de sites passe définitivement à la Communauté germanophone le 1<sup>er</sup> janvier 1994. C'est d'ailleurs le premier transfert de compétences en Belgique aboutissant à la gestion entièrement autonome sur les plans à la fois politique et administratif. Aujourd'hui, le montant versé annuellement par la Région wallonne à la Communauté germanophone s'élève à 1.602.000 € (année 2004). Cette somme équivaut aux 36.000.000 FB alloués en 1989 par la Communauté germanophone à la Région wallonne pour ce secteur, augmenté de l'index.

En 2000, la compétence en matière d'archéologie est transférée à la Communauté germanophone. Un Service d'archéologie est créé employant une archéologue, une technicienne et un ouvrier. L'équipe travaille surtout sur le territoire de la commune de Raeren, à la recherche des traces de l'industrie céramique, et y a fait, fin 2004, une surprenante découverte : une roue de potier conservée intacte dans le sol.

Différentes tentatives de création d'un décret propre à la Communauté germanophone n'ont pas abouti jusqu'à présent. Après la réorganisation des compétences, l'interpénétration des matières « monuments et des sites » et urbanisme, n'a pas facilité cette tâche. En effet, un accord de coopération entre les deux régions devient nécessaire si on veut maintenir le permis unique. Ceci a pour conséquence un vide juridique non négligeable puisque les nouvelles moutures du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine, apparues entre-temps, ne sont pas applicables aux monuments et sites classés en Communauté germanophone. De plus, pour des raisons budgétaires inhérentes à la Communauté germanophone, un tiers à peine de la somme allouée par la Région wallonne à la Communauté germanophone a été utilisée pour des projets de restauration, laissant quelque peu frustrés les responsables locaux du patrimoine, et, parmi eux, les membres de la Commission royale germanophone des monuments et sites, renouvelés pour la troisième fois dans leur mandat.

Ainsi, les sommes importantes investies dans l'église néogothique Saint-Joseph à Eupen, mentionnée dans un autre article du présent bulletin, n'ont par permis la réalisation des travaux nécessaires au donjon Raaf, patrimoine médiéval remarquable à préserver, par exemple. La détermination des responsables politiques locaux et la collaboration avec l'administration de l'urbanisme



Photo MCG

*Le donjon Raaf*

n'ont pas pu éviter l'« écroulement » de la maison Peinagell à Eupen, maison pourtant inscrite à l'Inventaire du patrimoine monumental de la Belgique avec la mention « méritant le classement », ni la démolition des anciennes étables de l'hôpital Saint-Nicolas à Eupen, étables déjà répertoriées dans le « cover » de l'Atlas du centre ancien protégé d'Eupen en 1976, ni la transformation un peu fantaisiste de la ferme Latenbau à Walhorn. Cette liste pourrait encore s'allonger ...

D'un autre côté, durant la précédente législature, le Ministre Hans Niessen lança différents projets dont une cartographie de tous les bâtiments classés et de toutes les églises. Le but était d'avoir ainsi un instrument plus adapté aux nouveaux médias et permettant un travail plus axé sur la planification. Un projet similaire, faisant appel aux responsables de terrain, élabore un inventaire du petit patrimoine antérieur à la première guerre mondiale. En dehors de ces références, les responsables du patrimoine peuvent au cas par cas décider d'attribuer une subvention pour la remise en état d'un bien n'étant pas classé.

La ministre actuellement en fonction, Madame I. Weyckmans, a annoncé récemment la reprise des travaux devant aboutir à la publication d'un décret propre à la Communauté germanophone, finalisant définitivement l'accord de coopération avec la Région wallonne. Voici qui permettrait une meilleure gestion et une meilleure protection du patrimoine, dans la mesure aussi où, parallèlement, des moyens en personnel adaptés au volume de travail seraient à fournir.

**N. Kreusch**  
**Attaché au Patrimoine**  
**Ministère de la Communauté**  
**germanophone de Belgique**

## PREMIÈRE JOURNÉE D'ICOMOS WALLONIE-BRUXELLES EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE ; ECHOS DE NOTRE VISITE À EUPEN (4 DÉCEMBRE 2004)

La visite de l'église Saint-Joseph et de son chantier de restauration en compagnie de l'auteur de projet, M. Mennicken du bureau "Hofarchitekten" de Aachen, a entamé la journée thématique sur "Les matériaux lithiques intrinsèquement médiocres : préservation ou remplacement. L'exemple des 'calcaires de Vesdre' à Eupen et dans la région".

L'église paroissiale Saint-Joseph sur la Haasstrasse est un édifice néo-gothique bâti sur les plans de l'architecte V. Statz, de Cologne, poursuivis par G.A. Blanchard, de 1855 à 1869. Les calcaires de Vesdre, pierres bleues traditionnelles de la région, y sont largement mis en œuvre, avec des bonheurs divers, combinés avec l'utilisation de grès clairs allemands de l'Eifel pour les parties hautes de la tour occidentale. Les matériaux de Vesdre sont caractérisés par une grande variabilité de comportement, excellent à très médiocre selon les bancs, et par une grande diversité d'aspects, tant en textures qu'en teintes de patine. La restauration de la tour, entamée il y a quelques années, a conduit à un remplacement des éléments nettement plus étendu que celui initialement prévu. La problématique est donc celle des pierres intrinsèquement mauvaises, dont la conservation se révèle difficile avec les techniques habituelles de consolidation et de restauration. Le remplacement pur et simple est bien souvent la seule alternative retenue, avec toute une série de questionnements délicats - quel matériau adopter, privilégier la cohérence de patine, quelle finition de surface, etc. - et un risque certain de perte d'authenticité matérielle. Le débat peut être étendu largement des pierres bleues de la région aux autres matériaux pierreux (pierres blanches répandues à Bruxelles, grès houillers de la région liégeoise, entre autres exemples).

La visite guidée d'une rue typique d'Eupen, la Gospertstrasse, qui aurait dû permettre d'observer les comportements des matériaux régionaux dans une large gamme d'applications, du XVII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle, n'a pu être menée, faute de temps, puisqu'un lunch copieux nous attendait au centre ville, offert par la Communauté germanophone, avant de tenir une assemblée générale extraordinaire dans les locaux du



Ministère. Une séance de présentations et de discussions a eu lieu dans les mêmes locaux. Parmi les thèmes abordés : les questions techniques de méthodes de nettoyage et de consolidation, la gamme d'intervention de la greffe au remplacement intégral - et les conséquences pratiques et budgétaires ! -, l'identification des matériaux, la recherche de pierres de remplacement ou de substitution, la possibilité de ré-exploiter des gisements anciens pour des besoins patrimoniaux (article 110bis du CWA-TUP optimisé), la difficulté de choisir les éléments à remplacer ou à conserver par référence à des protocoles de réception de matériaux neufs, le choix délicat de la finition de surface - identique pour privilégier la cohérence visuelle ou différenciée pour marquer l'intervention -, la perpétuation des métiers traditionnels de taille par un remplacement « à l'identique ». Le propos fut illustré par de nombreux exemples de restaurations récentes, en cours ou à venir, dont deux interventions de

chercheurs du Centre scientifique et technique de la Construction, celle de Dominique Nicaise sur la restauration de la Grand-Poste de Verviers et celle d'Yves Vanhellemont sur le projet du monument aux Martyrs de Leuven. In fine, un débat sur l'authenticité et ses fondements, et la philosophie d'intervention en termes très généraux, aurait dû terminer la séance. Il fut malheureusement tronqué parce que le temps était compté pour la plupart des participants en cette période hivernale.

Toute la journée a été organisée en collaboration avec l'aide efficace et précieuse de Norbert Kreuzsch, attaché au Patrimoine de la Communauté germanophone de Belgique, que nous tenons à remercier chaleureusement.

**F. Tourneur**  
**Docteur en Géologie**  
**Pierres et Marbres de Wallonie asbl**

## LE PATRIMOINE EN STUC EN RÉGION DE BRUXELLES – CAPITALE ET EN WALLONIE (XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES)

Lors de notre deuxième visite de l'année (19 mars 2005) au château de Modave, il nous a été possible de décrypter l'intéressant ensemble décoratif en stuc du château grâce aux commentaires éclairés de Léon Lock. Ce type de patrimoine suscite l'intérêt croissant des chercheurs. Son importance dans l'histoire des arts décoratifs de nos régions et par conséquent son statut patrimonial sont dès lors de plus en plus reconnus. La Commission Royale des Monuments et Sites en

Wallonie a ainsi initié la publication d'une série de trois volumes consacrés aux plus exceptionnels décors intérieurs de Wallonie, dans lesquels il apparaît que le stuc est souvent présent. Un rapide panorama des problématiques historiques et patrimoniales que pose ce patrimoine – datant principalement des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans nos régions – s'imposait donc.

**Comité de lecture**  
**ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl**

## LE STUC FIGURÉ AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Le colloque au château de Modave le 5 mars dernier était l'occasion de placer le stuc figuré de nos régions au XVII<sup>e</sup> siècle dans son contexte européen, aussi bien au niveau historique, artistique que technique. La complexité de ce sujet découle non seulement du manque de publications et donc d'intérêt pour ce patrimoine, mais aussi de son internationalisme. Les stucateurs étaient fréquemment issus de dynasties originaires de régions aussi lointaines que l'Allemagne méridionale ou l'Italie.

Par ailleurs, le nombre très limité d'ensembles du XVII<sup>e</sup> siècle conservés en raison de la guerre - quasi perpétuelle à cette époque -, dans les anciens Pays-Bas méridionaux à cette époque, complique davantage encore l'étude de cet art dans nos régions. Paradoxalement, deux grandes réalisations profanes sont justement le résultat de ces guerres : les stucs au château de Modave furent payés avec la fortune amassée par un important homme de guerre, le comte de Marchin, le bras droit du Grand Condé en exil et, avec Condé, le mieux payé dans l'armée espagnole aux Pays-Bas, tandis que les stucs de l'hôtel de ville de Bruxelles furent créés lors de la réno-

vation qui suivit immédiatement la destruction du bâtiment en 1695 par les troupes de Louis XIV.

L'internationalisme des stucateurs découle directement de leur travail de grande envergure, qui prend souvent des mois, pour des commanditaires issus de l'élite sociale et financière. Ces artistes étaient d'habitude recommandés par voie orale et obtenaient généralement des commandes de personnes qui se côtoyaient. Les stucateurs se devaient donc d'être au moins aussi flexibles géographiquement que leurs commanditaires. Le cas de Hansche est probant : il réalisa d'importants ensembles en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie et dans le Bas-Rhin allemand (notamment à Kleve). La filiation entre ses commanditaires est claire. Celle-ci incluait des personnalités comme la comtesse de Mulert et d'Hautreppe au château de Horst à Sint-Pieters-Rode, le comte Lamoral de la Tour et Tassis au château de Beaulieu à Machelen et à l'église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles, le comte de Marchin, l'abbé Libert de Pape à l'abbaye de Park. Par contre, l'origine de Hansche pourrait être encore plus lointaine (allemande ? scandinave ?), mais elle n'est pas certaine.

C'est peut-être de la dépendance des stucateurs vis à vis des grands commanditaires et de l'obligation de réaliser les stucs sur place, souvent dans des lieux isolés comme des châteaux, que vient la séparation professionnelle entre les stucateurs et les sculpteurs. On devrait s'attendre à plus de contacts, voire de collaborations directes, mais ceux-ci ne semblent pas exister – du moins dans l'état actuel de nos connaissances. Ceci est étonnant, car les sculpteurs utilisaient exactement les mêmes matériaux et techniques pour la réalisation de leurs *modelli in grande*, c'est-à-dire des modèles à échelle 1 : 1 par rapport à l'œuvre finale en marbre ou en bois et qui étaient nécessaires à la taille des sculptures. Le type de projets, la possibilité de transport de statues en marbre et en bois, ainsi que l'organisation urbaine de la production sculpturale distinguent donc stucateurs et sculpteurs de nos régions au XVII<sup>e</sup> siècle. Pourtant des contacts ont dû exister, ainsi qu'avec les stucateurs moins qualifiés qui réalisaient principalement des mou- lures, voire quelques décors estampés.

Quant aux questions de conservation, les polychromies générales ajoutées occasionnellement au XIX<sup>e</sup> siècle posent la question cruciale de l'époque de référence à prendre en compte lors des interventions actuelles. La difficulté de lisibilité de l'œuvre originelle n'est généralement pas un argument suffisant pour décaper cette polychromie, surtout quand la surface originelle des stucs ne se trouve plus en dessous, comme dans la salle des gardes du château de Modave.

Espérons que ces quelques lignes, comme celles plus éloquentes d'Eloy Koldeweij au colloque mentionné, pourront encourager les recherches historiques et techniques indispensables à la compréhension et à la conservation de ce patrimoine important mais négligé.

**Léon E. Lock**  
**Doctorant en Histoire de l'Art, Université de Londres**  
**Low Countries Sculpture asbl**

### **Orientation Bibliographique**

L.E. LOCK, *A la gloire des Marchin comme des Habsbourg, Les stucs de Jan Christiaan Hansche à Modave*, dans *Maisons d'Hier et d'Aujourd'hui*, n° 140, 2003, pp. 11-22.

Les résumés des communications du colloque à Modave le 5 mars 2005 sont disponibles sur le site [www.lowcountriesculpture.org](http://www.lowcountriesculpture.org).

## **LE STUC AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE : PRÉCISIONS, MISES À JOUR ET ESPOIRS**

Si l'on évoque l'art du stuc dans notre pays, on l'associe inévitablement au XVIII<sup>e</sup> siècle. La majorité de la littérature traitant du sujet relaye d'ailleurs cette idée, par ailleurs exacte. C'est effectivement au cours du siècle des Lumières que s'est répandue à grande échelle cette technique décorative dans nos régions. Souvent, encore, on évoque quelques noms de stucateurs ou de familles de stucateurs ainsi que les réalisations les plus célèbres. Cette vision du phénomène a heureusement évolué depuis une dizaine d'années, de paire avec un intérêt croissant pour la conservation et la restauration de ce patrimoine.

Où en est-on aujourd'hui dans la connaissance de l'art du stuc dans nos provinces ? Tout d'abord, on comprend actuellement mieux, non pas tant les raisons de l'expansion de la technique au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais plutôt la manière dont elle s'est généralisée. On rejoint ici une autre problématique, celle de l'activité des stucateurs étrangers, habituellement appelés italiens. En effet, ce sont d'abord eux qui, comme la mode l'indiquait déjà à l'époque, ont « fasciné » les chercheurs du XX<sup>e</sup> siècle. Grâce au réseau d'échanges scientifiques qui s'est établi sous les auspices du Conseil de l'Europe, nous sommes

actuellement à même de pouvoir précisément cerner ce phénomène des « mastri dei laghi » ou « maîtres des lacs » qu'a connu notre pays.

### **Des « grands maîtres » ...**

Près d'une trentaine de stucateurs originaires en réalité du Tessin et des rives des lacs du Nord de l'Italie œuvrent chez nous à cette époque. Les plus connus d'entre eux ont, par le passé, déjà fait l'objet d'études, elles-mêmes rectifiées, détaillées et complétées récemment. Il s'agit entre autres des Moretti et des Vassalli de Riva San Vitale, de Giuseppe Artari d'Arogno ou bien encore de Pietro Nicolao Gaggini de Bissonne. Le faible nombre - nous y reviendrons - de maîtres du stuc indigènes, ainsi que le goût prononcé pour cette matière au XVIII<sup>e</sup> siècle expliquent en partie cette migration fructueuse. Le Tessin, ancienne région italienne devenue canton suisse au XIX<sup>e</sup> siècle, est à partir du XVI<sup>e</sup> siècle une véritable pépinière d'artistes, tous liés aux métiers du bâtiment. La présence de carrières de marbre au Tessin est une hypothèse avancée pour expliquer une telle spécialisation dans les métiers de la construction. Quoi qu'il en soit, la réception de cette technique du stuc est suivie de sa diffusion immédiate en Italie d'abord, puis, rapidement, au nord des Alpes. Si certains considèrent qu'une telle émigration est le fruit de la misère qui pousse les hommes à partir chercher du travail ailleurs, d'autres pensent au contraire que c'est le génie de ces hommes qui les a incités à se rendre en masse pour répondre à une demande spécifique. Une autre explication au nombre élevé de ces artistes en Europe est sans aucun doute l'importance qu'ils donnaient à la structure familiale comme élément-clé de l'apprentissage et de la carrière professionnelle. Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays où le système des corporations, bien que progressivement allégé, est rigide et régi par des règles solidement ancrées, le métier du stuc au Tessin passe avant tout par une formation de père en fils. Depuis leurs bourgs tessinois, ces artistes ont tissé une véritable toile de confiance dans toute l'Europe. Celle-ci leur permet d'acheminer au pays leur courrier et leurs revenus, sans passer par la poste, trop onéreuse, ni les banquiers, trop gourmands. Ainsi, les artisans qui retournent passer l'hiver au Tessin, mais davantage encore les marchands ambulants, permettent à ces déracinés de garder un lien avec la famille. Cette solidarité entre « maîtres des lacs » est la bienvenue car la vie ne se montre guère généreuse pour

la plupart d'entre eux. Les habitudes de nos pays du nord paraissent si différentes. Il y a aussi la langue qu'il faut maîtriser en profitant des mois d'hiver que l'on doit passer ici faute d'argent pour le retour. C'est que rentrer au pays sans rien ramener, ou pire, en pleine saison, est un déshonneur ! De plus, une fois le métier du stuc bien établi dans le pays, la concurrence avec d'autres artistes, tessinois ou autochtones, se fait de plus en plus rude, ce qui indique qu'il existe bien, à côté des artistes tessinois, des stucateurs locaux. La plupart des artistes autochtones de qualité sont bien connus ou en passe de l'être : ce sont les Lambilliotte de Farciennes, Etienne-Joseph Scaron de Florennes sans compter Antoine-Pierre Franck, Mignon, Bovi, François De Tombay, Léonard Defresne, Henry Fabry, André Vivroux, Lambert Jerna et la famille Duckers, tous de Liège, ainsi que Louis Hubin, Baptiste Jonquoy et Joseph Hustin, actifs dans le Namurois ou encore Henri Maya de Dinant.<sup>1</sup>

### **... aux « petits » ateliers.**

Si on ne peut nier la grande qualité technique et les connaissances stylistiques de ces maîtres locaux, on se pose néanmoins toujours la question de leur formation. S'est-elle déroulée dans les Provinces Unies au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, époque pendant laquelle le patrimoine décoratif en stuc s'y est considérablement enrichi, à l'inverse de nos régions ? Peut-on supposer un apprentissage au contact des Tessinois ou des quelques Bavares et Tyroliens actifs dans nos régions au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Aucune preuve formelle n'appuie ces hypothèses par ailleurs légitimes.

Plus importante nous semble être la grande activité d'artisans moins célèbres, souvent anonymes, qui ont laissé des dizaines de témoignages. Moins exposés car moins impressionnants, ces exemples de décors ont été – et sont encore trop souvent – ignorés ou mal considérés. Présents dans certains châteaux-fermes, dans des cures et églises villageoises, des maisons bourgeoises où ils ponctuent tantôt une hotte de cheminée, tantôt un dessus de porte ou un plafond, il est vrai qu'ils paraissent parfois maladroits. Ce n'est toutefois ni exact, ni généralisé. En effet, on en observe de très beaux exemples, formant des ensembles unitaires tant au niveau technique que stylistique. Ils se développent dès les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle et se caractérisent par l'utilisation de moules et de gabarits. Cette donne semble empêcher à la fois une diversité du relief et l'enrichissement du registre ornemental. Ces artisans travaillent en faible

1. Nous remercions Monsieur Jean-Louis Javaux pour les informations qu'il nous a transmises au sujet de Maya.

## LE STUC AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

(suite)

épaisseur, souvent à deux niveaux marqués, et leur répertoire répétitif se limite à des moulures d'encadrement ainsi qu'à des motifs de rinceaux végétaux et perlés enrichis ponctuellement, en fonction des époques, d'un fond losangé à fleurettes, d'une rocaïlle, d'un masque ou d'une rosace. Ils conservent vaillamment ce style depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'apparition du Louis XVI (vers 1765) sans concession réelle au Rococo, style à la plasticité complexe et à l'ornement (la rocaïlle) trop indéfini et trop varié. D'ailleurs, lorsqu'ils la pratiquent, il faut bien avouer que c'est avec maladresse et naïveté. On est loin, il est vrai, des superbes plafonds du palais de Charles de Lorraine à Bruxelles ou de ceux du palais des Princes-Evêques de Liège ! Pour autant, ces « petits » ateliers ont aussi travaillé dans des édifices plus prestigieux, telle l'ancienne abbaye de Floreffe ou la sacristie de l'église Saint-Loup à Namur, sans rien changer ou de leur style simple et dépouillé, ou de leur technique élémentaire. S'en est-on contenté pour des raisons financières ou étant donné l'absence de « grands » ateliers ? C'est, nous semble-t-il, aller vite en besogne et ne pas tenir compte du nombre élevé de ces décors. Nous préférons croire qu'à côté des artistes de haute qualité, itinérants ou à tout le moins très mobiles, chaque région, chaque ville possédait ses propres ateliers de plafonneurs, qui s'inscrivent d'ailleurs parfaitement dans une tradition qui remonte au moins à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ...

### En guise de conclusion ...

Outre l'intérêt qu'il faut absolument accorder à cet autre répertoire décoratif, témoin d'une époque, de ses métiers, de ses traditions, nous ne pouvons nous empêcher de relayer le regret, tant des historiens d'art que des architectes et des restaurateurs, de l'absence de concertations, d'échanges d'informations et de dialogues entre tous les intervenants actifs dans le domaine de la conservation et de la restauration. Nous souhaitons un jour voir accessibles aux praticiens des bases de données : d'une part, de fichiers de stucateurs avec pour chacun, un catalogue de leur œuvre comprenant les données historiques (« spatio-chronologiques ») et stylistiques, et d'autre part, des fichiers comprenant des ensembles décoratifs « anonymes » mais à grande proximité stylistique. Ce travail d'historiens de l'art et d'historiens ne sera toutefois utile que lorsque, pour chaque artiste ou chaque groupe de décors, il sera possible de joindre des données techniques fiables telles par exemple l'étude du matériau, de ses composantes mais également des pigments des couches polychromes. Il en va non seulement du bien-fondé de nos restaurations mais également du temps qui est souvent compté lors du sauvetage urgent de décors.

F. Giot

Doctorant en Histoire de l'Art  
Assistant U.C.L.

### Orientation Bibliographique

*Décors intérieurs en Wallonie* (Dossiers de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles) 2 tomes parus 2003 et 2004, 3<sup>e</sup> tome en préparation.

F. GIOT, *Des Vallées alpines aux vallons belges. Les artistes des Lacs au Royaume de Belgique du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> s.*, dans *Arte Lombarda*, 2, Milan, Istituto per la Storia dell'Arte Lombarda, Université catholique de Milan, 1998, p.34-40.

F. GIOT, *Décors civils namurois en stuc et en plâtre aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, dans *Hôtels de maître à Namur, du style Louis XIV au premier Empire*, (Monographies du Musée des Arts anciens du Namurois, 19), Namur, 2001, p. 139-166..

L. PEDRINI STANGA, *I Colomba d'Arogno*, (Artisti dei laghi. Itinerari europei.), Lugano, Fidia edizioni d'arte, cop. 1994, p. 13.

Photo. F. Giot



Sacristie de l'église Saint-Loup à Namur. Détail du plafond.  
Premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Atelier non identifié.



## JOURNÉE DE VISITES D'ICOMOS WALLONIE-BRUXELLES À LIÈGE LE SAMEDI 19 FÉVRIER 2005

Le lieu de rencontre, en cette froide matinée d'hiver, était fixé auprès de l'ancienne collégiale Saint-Barthélemy, dont l'impressionnant chantier de restauration en cours était le premier point du programme, sous la conduite de l'auteur de projet, l'architecte Paul Hautecler, du Bureau pHD. Deux volets distincts ont été abordés en grand détail : l'approche des parements extérieurs et celle des décors intérieurs, avec des problématiques particulières.

La question de la restauration des parements extérieurs de cette église, remarquable construction romane reprise sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, rejoint celle développée naguère par la visite du chantier de l'église paroissiale Saint-Joseph à Eupen : l'approche de matériaux intrinsèquement médiocres, ici des grès houillers, extraits directement des coteaux de la Citadelle voisins. Depuis des siècles, on déplore la dégradation inexorable de ces grès, matériaux de prédilection des constructeurs romans liégeois. Saint-Barthélemy est un cas intéressant d'une restauration concertée, basée sur toutes les études scientifiques préalables souhaitées - dont l'ensemble a été publié dans la série des "Dossiers de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles"; celles des pierres a été menée par le Centre scientifique et technique de la Construction et par Francis Tourneur pour "Pierres et Marbres de Wallonie", avec l'assistance technique de l'entreprise X.O (spécialisée dans les travaux d'escalade sur monuments). La réflexion de l'auteur de projet fut menée ensuite

jusqu'au bout, après les essais infructueux en laboratoire de méthodes de consolidation : remplacement des éléments structurels "à l'identique" (même appareillage,

en grès roses de l'Eifel), ravalement des maçonneries et pose d'un enduit épais sur celles-ci, enfin badigeon généralisé sur l'ensemble. Le choix des teintes, rouge sur fond clair, rehaussé de quelques traits colorés, renforce évidemment le caractère indéniablement rhénan de l'ensemble. Ce grand chantier est en voie d'achèvement et nous avons eu pour la dernière fois l'occasion de monter sur les échafaudages de l'avant-corps occidental avant leur récent enlèvement. Une utile comparaison a été menée avec les dernières restaurations des églises de Maastricht, notamment Saint-Servais, et les traitements des églises rhénanes, tels que le Dom de Limburg-ander-Lahn, les églises de Koblenz et de Schwarzhof, entre autres.

L'intérieur, « baroquisé » au XVIII<sup>e</sup> siècle par un large décor stucqué et par

un somptueux mobilier en bonne partie conservé, transformé ensuite notamment par un traitement global de faux-marbres, pose des problèmes spécifiques intéressants, tels que la cohabitation de l'espace roman dégagé dans l'avant-corps occidental (avec les très célèbres fonts baptismaux) et du vaisseau baroque, la remise en place du monumental orgue romantique, la restitution des décors et du mobilier liturgique, le chromatisme de l'ensemble, des questions fonctionnelles (chauffage), entre autres. Les vestiges dégagés lors de la campagne systématique de fouilles permettent une nouvelle interprétation chronologique de l'ensemble de



Photo. F. Tourneur.

Photographie du Westbau de la collégiale Saint-Barthélemy après restauration.

l'église, dans le contexte du monde liégeois de la construction.

Après un déjeuner agréable sur les coteaux de la Citadelle, l'après-midi a été consacré à une longue promenade guidée à travers les hôtels de maîtres de Féronstrée et de Hors-Château. Ce quartier, exceptionnellement riche en maisons de maîtres du XVII<sup>e</sup> siècle, du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, permet une découverte qui a fait l'objet du Carnet du Patrimoine n°35 de la Région Wallonne, publié en 2003. La visite a concerné à la fois les extérieurs et les intérieurs, les plans et distributions et leur inscription dans le contexte urbain. Sans être exhaustive, la liste a comporté l'hôtel de Hayme de Bomal (œuvre de Barthélemy Digneffe), l'hôtel d'Ansembourg (classé patrimoine exceptionnel de Wallonie et récemment traité dans le volume 2 des "Décors intérieurs en Wallonie", Dossiers de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 2004), l'hôtel de Spirlet (décor rocaille époustouflant) et l'hôtel de Sauvage (salons Empire parmi les plus beaux du pays). Cette série de visites, sous la conduite de Paul Hautecler, restaurateur du premier hôtel cité et auteur du Carnet du Patrimoine avec M. Lorenzi et E. Vanderheyden, a été l'occasion de réfléchir à la protection de ces ensembles fragiles, à leur (ré)affectation et à leur restauration délicate. Il sera possible, plus tard dans la saison, de les comparer avec l'approche de restauration des décors plus récents (XIX<sup>e</sup> siècle et Art Nouveau) à Bruxelles. Ces décors intérieurs font l'objet des publications citées de la CRMSF (dont le tome troisième et dernier paraîtra en 2005) et d'une approche globale de la part de la CRMSF (voir par exemple le volume sur les hôtels de maîtres à Namur, publié en 2002).

Enfin, une longue séance de questions et réponses, menée sereinement dans une des classes de l'hôtel de Spirlet (actuelle école d'hôtellerie de la Ville) avec tous les participants, a été l'occasion d'un véritable débat portant surtout sur la philosophie globale et les techniques particulières de restauration de Saint-Barthélemy, chantier d'exception à beaucoup d'égards. Cette possibilité de vrai débat, qui s'est continué autour d'un verre de l'amitié sur la Place du Marché, est trop rare pour ne pas être soulignée.

**F. Tourneur**  
**Docteur en Géologie**  
**Pierres et Marbres de Wallonie asbl**

## DEUX LAURÉATS BRUXELLOIS DU PRIX DU PATRIMOINE CULTUREL DE L'UNION EUROPÉENNE / CONCOURS EUROPA NOSTRA 2004

Le 3 juin dernier, à Bergen (Norvège), l'Union européenne et Europa Nostra - la fédération européenne du patrimoine culturel - ont proclamé les lauréats du Prix du patrimoine culturel de l'Union Européenne/ Concours Europa Nostra 2004. S.A.R. le Prince Consort de Danemark, Président d'Europa Nostra, et M. Harald Hartung, Chef de l'unité "Culture", Direction générale de l'éducation et la culture, Commission européenne, ont présenté 5 prix monétaires de 10.000 €, 13 Médailles et 20 Diplômes à 38 lauréats provenant de 21 pays européens. Deux Diplômes ont été décernés à des projets belges.

Dans la catégorie « Patrimoine Architectural », **La Maison de Verre (69, rue Jules Lejeune – Uccle)** a reçu un Diplôme « *pour la rénovation d'un paradigme de l'architecture innovatrice et pragmatique des années trente du siècle passé, accomplie avec une grande efficacité et avec grand respect pour la simplicité du concept original* ». La Maison de Verre, conçue en 1935-1936 par Paul-Amaury Michel comme sa demeure particulière, est l'un des exemples les plus emblématiques du Modernisme en Belgique. Cet édifice abandonné était dans un état avancé de délabrement lorsqu'il fut acquis par le propriétaire actuel en 1997. Les pavés de verre de la façade étaient descellés et menaçaient de s'effondrer. Par ailleurs, certaines transformations entreprises après la guerre – la fermeture du porche d'entrée, l'ajout d'une pièce en façade au rez-de-chaussée et l'agrandissement du garage – défiguraient la composition originale. La réhabilitation de l'édifice comportait un projet de restauration, ainsi qu'un projet d'agencement spatial pour que la bâtisse puisse servir à nouveau de résidence au XXI<sup>e</sup> siècle. Le porche côté rue a été rouvert, restaurant ainsi la transparence visuelle initiale sous le volume principal de la maison, élément clé de la composition originale. L'authenticité du mobilier intérieur et des décorations – carrelage, revêtement du sol en granito, ferronnerie et même les placards Cubex de la cuisine – a été admirablement préservée.

Dans la catégorie « Collections d'Œuvres d'Art », un Diplôme a été conféré aux **Archives d'Architecture Moderne (55 et 86, rue de l'Ermitage, Ixelles)** « *pour une collection insolite de plus de trois millions de documents liés*

à l'œuvre de 325 architectes belges, rassemblée par une organisation sans but lucratif, et pour les résultats considérables réalisés à travers cet engagement privé ». En 1968, à une époque où Bruxelles était l'objet d'un processus de transformation d'une ampleur sans précédent, l'historien d'art Robert Delevoy fonda une association destinée à rassembler les archives privées d'architectes et de les porter à l'attention du public. Un temple maçonnique, conçu par l'architecte F. Bodson en 1934, fut restauré et ouvert au public en 2002 pour présenter ces collections uniques lors de nombreuses expositions temporaires, telles que « Bruxelles, Capitale de l'Art Nouveau et de l'Art Déco ». Quelques 30.000 publications et une remarquable collection de revues d'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours – certaines d'entre elles disponibles nulle part ailleurs – peuvent être consultées dans une bibliothèque ouverte au public. Une riche documentation, régulièrement mise à jour, est disponible sur l'internet. Les AAM ont, en outre, publié d'innombrables guides, livres, affiches, cartes postales et maquettes. Des reproductions de dessins, des écharpes de soie, des calendriers, des bijoux, des meubles et d'autres objets provenant de la collection peuvent même être commandés.

Le Prix du patrimoine culturel de l'Union Européenne fut initié en 2002 par la Commission européenne dans le cadre du programme « Culture 2000 ». Europa Nostra fut sélectionnée pour gérer ce projet en raison de son expérience dans la reconnaissance publique de l'excellence dans le domaine du patrimoine. Les Prix visent à promouvoir la qualité dans les pratiques de conservation et de mise en valeur du patrimoine, à encourager les échanges transfrontaliers, et à stimuler davantage d'initiatives exemplaires à travers l'Europe par le « Pouvoir de l'Exemple ». Le concours se poursuit en 2005 pour la quatrième année.

**Eléonore de Merode,**  
**Europa Nostra**  
**Coordinatrice des Prix du Patrimoine**  
**Administratrice d'ICOMOS Wallonie-Bruxelles**

Info :

[www.europanostra.org](http://www.europanostra.org) ou  
contacter la Coordinatrice des Prix du Patrimoine  
au Secrétariat international d'Europa Nostra,  
+ 31 70 302 4052,  
[ao@europanosta.org](mailto:ao@europanosta.org).

## QUALITÉ VILLAGE WALLONIE A 30 ANS « LES SENTIERS DU FER » MIS À L'HONNEUR

Créée en 1975, l'asbl Qualité-Village-Wallonie (QVW) a pour objectif la sauvegarde, la promotion et la mise en valeur des patrimoines des villages wallons. Depuis plus de 30 ans, elle développe des actions de mise en valeur dans les villages de Wallonie par des méthodes d'éducation permanente, avec l'aide et le soutien des populations locales et en dialogue avec elles. A travers toute la Wallonie, dans plus de 400 villages, des milliers de bénévoles portent des projets d'aménagements de leur village et de sauvegarde du patrimoine en travaillant selon les démarches de QVW.

Le Trophée Qualité-Village, créé en 1995, vise à mettre à l'honneur un comité de villageois qui se met au service de son village et initie des projets de mise en valeur de son cadre de vie en conformité avec l'éthique de QVW, à savoir l'amélioration de son cadre de vie dans une démarche citoyenne et participative. Les mots-clés sont « valorisation » et « reconnaissance » de l'ensemble des villageois bénévoles. L'objectif est mettre en lumière des dynamiques positives reposant sur l'engagement bénévole des villageois et qu'ils deviennent les gardiens et gestionnaires de leur village.

Le V<sup>e</sup> Trophée Qualité-Village a été décerné au village de Fraire (Walcourt, Province de Namur) représenté par l'association « Les Sentiers du Fer » ou les « Pissintes du Fier » le samedi 21 mai 2005 lors de la journée-rencontre organisée au Palais des Princes-Evêques de Liège par Qualité-Village-Wallonie. Le Comité de sélection composé de personnalités de la mouvance du patrimoine a apprécié la continuité des projets développés par l'association et les actions de mise en valeur de son passé minier et industriel. Le comité de sélection a souligné la capacité de l'association « Les Sentiers du Fer » à sauvegarder le patrimoine de son village dans sa globalité en réveillant les terroirs endormis, avec sa façon de vivre et sa façon de parler, avec son environnement et ses coutumes. Il a également mis en exergue la volonté de cette association d'apporter des réponses contemporaines aux problèmes posés en évitant de transformer le village en musée dans la nostalgie d'un passé révolu.

**Qualité Village Wallonie asbl**  
**Chaussée d'Argenteau 21 à 4601 Argenteau**  
**Tél. : 04/379.05.01. - Fax : 04/379.11.53.**  
**E-mail : [qvw@belgacom.net](mailto:qvw@belgacom.net)**

## PICTURE

### *Pro-active management of the Impact of Cultural Tourism upon Urban Resources and Economics*

Coordonné par le Laboratoire d'Études Méthodologiques Architecturales (LEMA – ULg), le projet PICTURE a pour objectif la création d'un cadre de développement d'une stratégie d'administration urbaine pour la gestion durable du tourisme culturel dans les petites et moyennes villes d'Europe. Ce cadre doit permettre la mise en place et l'évaluation des politiques touristiques au niveau local, en vue d'optimiser les bénéfices en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti, mais également en matière d'amélioration de la qualité de la vie urbaine. Le projet PICTURE est financé par la Commission Européenne dans le cadre du sixième programme-cadre de recherche communautaire. Une brochure de présentation est disponible sur demande auprès du LEMA (1, Chemin des Chevreuils, B52/3 à 4000 Liège – Tél. 04 366 93 94 - Albert.Dupagne@ulg.ac.be, Jacques.Teller@ulg.ac.be)

<http://kiem.culture-routes.lu/picture/>

<http://www.lema.ulg.ac.be/research/picture/>

## EXPOSITIONS

Jusqu'au 23/10/2005 – L'Isle Adam (France) - « *Le Château de Stors à l'Isle Adam, histoire d'une Renaissance* » - Org. Musée d'Art et d'Histoire Louis Senleçq.  
Info : <http://musee.ville-isle-adam.fr/>

Jusqu'au 31/10/2005 – Annecy (France) – « *Un monument historique pour le travail* » - Org. Palais de l'Ile, Centre d'Interprétation Urbain.  
Info : [musees@agglo-annecy.fr](mailto:musees@agglo-annecy.fr)

Jusqu'au 15/01/2006 – Londres (GB) – « *Gardens of glass – Chihuly at Kew* » - Org. Royal Botanic Gardens, Kew.  
Info : <http://www.kew.org>

Du 8 octobre 2005 au 31 novembre 2005 – La Valette (Malte) – « *Luigi Maria Ugolini: An Italian Archaeologist in Malta in the 30's* » - Org. Heritage Malta.  
Info : <http://www.heritagemalta.org>

### « LES VISITEURS » - *Œuvres d'aujourd'hui dans les monuments nationaux*

Vingt monuments, hauts lieux d'architecture et d'histoire, placés sous l'égide du Centre des monuments nationaux (France), accueillent pour une longue période des œuvres de la création actuelle parmi les plus exceptionnelles acquises ces dernières années pour le Fonds national d'art contemporain. La manifestation se déroule à partir du 25 juin et jusqu'à l'automne 2006, avec des dates d'ouverture et des durées variables selon les monuments.  
Info : <http://www.lesvisiteurs.culture.fr>

## ICOMOS

### Wallonie - Bruxelles

#### Président :

André Loits

#### Secrétariat :

Michèle Callut

Rue de l'Ecluse, 22

6000 Charleroi

Tél. +32 (0)71 65 49 19

Fax. +32 (0)71 65 49 11

[m.callut@mrw.wallonie.be](mailto:m.callut@mrw.wallonie.be)

#### Bulletin de liaison :

Editeur responsable : André Loits

Comité de lecture: Anne Bosson, Michèle

Callut, Stéphane Demeter, Anne Van Loo

Coordination : Jean-Sébastien Misson

[js.misson@myrealbox.com](mailto:js.misson@myrealbox.com)

Les articles engagent la seule responsabilité de leur(s) auteur(s).

La reproduction, la traduction et l'adaptation sont autorisées sous réserve de mentionner la source et l'auteur.

Ce bulletin est publié avec l'aide de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale.

## COLLOQUES ET CONFÉRENCES

26-28 octobre 2005 – Séville (Esp.) – « *Congreso internacional sobre arquitectura vernácula. Con la tradición y la modernidad* » - Org. ICOMOS Espagne.  
Info : <http://www.upo.es/olavideencarmona>

3-5 novembre 2005 – Amsterdam, Leiden et Rotterdam (Pays-Bas) – « *City museums as centres of civic dialogue?* » - Org. ICMAH – Archeology and History.  
Info : [reenekestemaker@ahm.amsterdam.nl](mailto:reenekestemaker@ahm.amsterdam.nl) ou [vanessavroon@ahm.amsterdam.nl](mailto:vanessavroon@ahm.amsterdam.nl)

9-13 novembre 2005 - Mazatlán, Sinaloa (Mexique) – « *Turismo y patrimonio cultural* » XXV Symposium Internacional de Conservación del Patrimonio Monumental – Org. ICOMOS Mexico.  
Info : [icomos@prodigy.net.mx](mailto:icomos@prodigy.net.mx)

17-19 novembre 2005 – Leuven, KADOC (Bel.) – « *Le rationalisme architectural à l'âge industriel* » - Org. KADOC.  
Info : <http://www.kadoc.kuleuven.ac.be>

25-28 novembre 2005 – Melbourne (Aus.) – « *Corrugations: The Romance and Reality of Historic Roads* » - Org. ICOMOS Australie.  
Info : <http://www.corrugations.net.au> ou [info@wsm.com.au](mailto:info@wsm.com.au)

29 novembre au 3 décembre 2005 - Hammamet (Tun.) – Conférence du 9<sup>e</sup> Comité International pour la Conservation des Mosaïques – Org. ICOM, Institut National du Patrimoine, The Getty Conservation Institute, ICCROM  
Info : [dmichael@spidernet.net](mailto:dmichael@spidernet.net)

2-3 décembre 2005 – Rome (It.) – « *Musei della Città / The museums of the city* » - Org. CROMA office.  
Info : <http://host.uniroma3.it/centri/croma/>

## INTERNET

Connue depuis 30 ans, **Pasquier Grenier asbl** est une association de près de cinq cent membres qui a pour objet la sauvegarde et la valorisation des édifices ou ensembles d'édifices dignes d'intérêt situés dans le centre ancien de Tournai. L'association tire son nom d'un célèbre Tournaisien du XV<sup>e</sup> siècle qui produisit bon nombre des fameuses tapisseries de Tournai. Un très beau site à visiter. <http://www.fpg.be>

Fier de son exception culturelle sur le continent nord-américain, le Québec fournit un effort considérable dans la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural québécois. Le politique menée en ce sens par la Ville de Montréal en témoigne parfaitement. Celle-ci a d'ailleurs récemment présenté son projet de politique du patrimoine. Elle entend ainsi exercer un leadership exemplaire en la matière et dès lors susciter chez les Montréalais une vision collective et un sentiment d'appartenance et de responsabilité partagée de

leur patrimoine. Ce document d'orientation est consultable sur le site de la Ville de Montréal.

<http://www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine>

**Patrimoine suisse** est la première organisation suisse sans but lucratif dans le domaine de la culture architecturale. Fondée en 1905, elle compte dix-sept mille membres et chapeaute vingt-cinq sections cantonales. Elle s'engage dans la préservation des monuments historiques de différentes époques, mais encourage aussi une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets. Par ses publications, Patrimoine suisse informe la population sur les trésors de l'architecture suisse. L'association décerne chaque année le Prix Wakker à une commune en récompense pour ses projets exemplaires en matière de développement urbain.  
<http://www.heimatschutz.ch/>

La **Maison Autrique** est le premier édifice marquant construit par Victor Horta. Construite en 1893, cette maison est un élément majeur du patrimoine architectural bruxellois. Elle a fait l'objet d'une restauration exemplaire et est aujourd'hui ouverte au public. Cette maison est un jalon important de l'Art Nouveau. On y découvre des éléments qui feront l'objet de recherches continues par l'architecte. Son aménagement intérieur vous réservera bien des surprises. François Schuitemans et Benoît Peeters ont conçu une scénographie originale, mettant en scène la maison de la cave au grenier. Cet édifice devient ainsi une sorte de "maison des maisons", hommage à l'architecture privée bruxelloise en même temps que porte de l'imaginaire. Un superbe site qui augure d'une visite passionnante. <http://www.autrique.be>

## PUBLICATIONS

M. CHATENET et F. HENRION (dir.), *Maulnes, Archéologie d'un château de la Renaissance*, Paris, Picard, 2004 (ISBN 2-7084-0725-2, 287 pages ill. couleur, format 21x27 cm.). Château insolite, fascinant et longtemps méconnu, Maulnes révèle aujourd'hui ses secrets et sa richesse grâce à un important travail de recherche pluridisciplinaire encouragé par le Conseil général de l'Yonne, promoteur du projet de restauration de l'édifice. Exemple unique d'hybridation des conceptions architecturales italiennes et d'un art de bâtir à la française, Maulnes est un témoin exceptionnel du raffinement et de la culture des grands seigneurs de la Cour des Valois au temps des guerres de Religion.

Collectif, *Hôtel de Ville de Saint-Gilles centenaire ; 1904-2004 Approche historique et patrimoniale*, Bruxelles, Commune de Saint-Gilles, 2004 (ISBN 2-9600479-0-7, 144 pages ill. couleur, format 20x24,50 cm, édition bilingue). Élément incontournable du patrimoine bruxellois, l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles fête en 2004 son centenaire. Œuvre de l'architecte Albert Dumont qui remporta le concours organisé par les autorités saint-gilloises en 1898, c'est un édifice fascinant non seulement par son architecture, mais aussi par la richesse et la qualité de son décor intérieur.